



## Fiche de poste

### 1-Technicien en comptabilité

Sa mission consiste à :

- Enregistrer les opérations en comptabilité et établir les situations périodiques ;
- Réaliser les opérations de fin d'exercice et établir les documents de synthèse ;
- Etablir les déclarations fiscales, courantes et annuelles ;
- Assister à la préparation et l'établissement des paies et déclarations sociales ;
- Assurer la gestion de la trésorerie ;
- Tenir les tableaux de bord comptable et financier.

